



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 10 janvier 2024

Le Département agit pour l'hébergement de qualité des personnes âgées dépendantes !

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département a participé à la pose de la première pierre de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Loge de Mer » ce mercredi 10 janvier, à 11h en présence de Yohan MARCON, secrétaire général de la Préfecture, Stéphane LODA, maire de Canet en Roussillon, Eliane Jaricky, Conseillère régionale, Franck Nivaud, nouveau Délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé, et Elie ALIS, Président de l'association « Val de Sournia ».

À cette occasion, Hermeline Malherbe a rappelé : « Je suis ravie de participer à la pose de la première pierre de ce projet exemplaire, permettant de meilleures conditions d'accueil et de vie pour nos aînés. Cet EHPAD nouvelle génération répond notamment aux enjeux climatiques que notre territoire subit de plein fouet, je pense à la sécheresse et au manque d'eau. Désimperméabilisation des sols, réutilisation de l'eau d'assainissement, matériaux durables ... sont autant de projets qui contribuent à aller dans le sens d'une démarche vertueuse et durable, à laquelle je suis profondément attachée.

Exiger une vraie politique nationale du vieillissement est de toute importance, c'est à ce titre qu'avec mes collègues des Départements de Gauche, nous avons interpellé le gouvernement sur les difficultés rencontrées par nos collectivités pour répondre à cet enjeu de premier ordre ! »

Le Département participe au financement de la nouvelle maison de retraite « La Loge de Mer », à hauteur de près de **3 000 000 millions d'euros**, qui a pour gestionnaire l'association « Val de Sournia » :

- 2 733 140 € d'investissements dans les travaux et 248 956 € de subvention pour la majoration développement durable.

La « loge de mer » a vocation à s'inscrire dans la lignée des **EHPAD de nouvelle génération** : une construction durable, décarbonnée, respectueuse de l'environnement, qui s'intègre dans la démarche de transition énergétique et d'éco-responsabilité. Cela se matérialise par un bâti plus pratique, plus flexible, qui fait l'objet d'aménagements innovants.

Grâce à ces investissements, le Département s'engage également pour offrir de meilleures conditions de travail pour les personnels qui œuvrent au quotidien à l'accompagnement des personnes âgées. « Ce sont des métiers en tension, indispensables au bien vieillir et à l'accompagnement de nos aînés, ils méritent toute notre reconnaissance » a ajouté Hermeline Malherbe.

CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT

vincianne.laurent@cd66.fr - Tél. 04 68 85 80 11 - Port. 06 76 10 60 59



La perte d'Autonomie liée au vieillissement est un enjeu majeur pour les Pyrénées-Orientales. Le Département, pilier des Solidarités, accompagne financièrement les projets structurants à destination des personnes âgées sur l'ensemble du territoire afin de moderniser et adapter les établissements aux exigences de prise en charge et de développement durable, tout en limitant l'impact sur les prix des journées acquittées par les familles en accordant l'Habilitation à l'Aide Sociale (HAS).

Outre la construction du nouvel EHPAD de Canet, le Département accompagne financièrement le projet de construction d'un ensemble immobilier regroupant les deux EHPAD de Banyuls-sur-Mer « Vincent Azema » et « Paul Reig », ainsi qu'une MAS, situés en front de mer. Il bénéficie d'une aide totale de **5 089 078€** répartie comme suit :

- **2 085 108 €** pour le projet de reconstruction de l'EHPAD « Vincent Azema »
- **3 003 970 €** pour le projet de reconstruction de l'EHPAD « Paul Reig »

D'autres projets d'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont dorés et déjà lancés :

- Un nouveau Centre Gérontologique à Torremilla (Ehpad + unité de soins longue durée) pour **2,5 millions d'euros** dont la fin des travaux est programmée pour juin 2024, et plus récemment la réhabilitation de l'Ehpad Dagues à Salses pour plus d'**1 million d'euros**
- La reconstruction de l'Ehpad de Céret avec une subvention de **3 044 669 €** (fin des travaux programmée fin 2025)
- La réhabilitation de l'EHPAD de Port-Vendres avec une subvention de **1 797 888 €** (fin des travaux programmée en 2026)



